

Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 14 octobre 1869

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (9)

Collation2 p. (447r, 448v, 449)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 14 octobre 1869, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45886>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[14 octobre 1869](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Larue, Édouard \(1828-1902\)](#)

Lieu de destinationVervins (Aisne)

Description

Résumé Sur le litige avec Barthélémy Godin. Godin récapitule les faits : Barthélémy Godin s'est saisi des preuves des conventions passées avec lui sur la reprise de son fonds d'industrie ; pour éviter le scandale, Godin a demandé un arbitrage et a suivi sa décision, mais Barthélémy Godin a reçu un trop perçu qu'il refuse de rembourser ; Barthélémy a enlevé auprès du notaire Flamant le dossier des pièces justificatives des paiements, que Godin lui avait confié. Godin n'est pas d'accord avec Larue qui voudrait renvoyer l'affaire à un nouvel arbitrage ; il veut que Larue trouve le moyen de pousser le « délinquant » dans ses retranchements. Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens : à propos des arrêts de la cour d'Orléans du 12 juin 1869 et de la cour de Paris du 28 août 1837 sur lesquels Esther Lemaire s'appuie pour réclamer un paiement ; Godin demande à Larue de lui confirmer son avis de résister à la demande d'Esther Lemaire.

Mots-clés

[Arbitrage \(droit\)](#), [Finances d'entreprise](#), [Finances personnelles](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Flamant, Aimé \(1843-1897\)](#)
- [Godin, Alexandre Barthélémy \(1827-1901\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités [Orléans \(Loiret\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 01/06/2024
